

PREVENTION DES ADDICTIONS

APPUI GENERAL

➤ Au bénéfice des institutions :

- Animation de 2 réunions territoriales (N/E et S/O) dans le but d'inviter les acteurs du territoire à répondre à l'AAP Addictions 2023 et permettre des projets mutualisés → **24 structures, 33 participants**,
- 1 créneau spécifique a été proposé aux libéraux de La Réunion (à leur demande en 2022) : annulé faute de participants,
- **Réunion préparatoire** à l'animation de ces 2 réunions avec SAOME, La Préfecture, l'ARS, et la Région (CGSS absente).

➤ Au bénéfice des acteurs du territoire :

- Acteurs de prévention → participation à la dynamique du territoire :
 - 3 réunions dans le cadre de l'élaboration du programme adapté « **unplugged** »,
 - 1 copil **DIPP**,
 - 1 copil **CPS**,
 - 1 réunion avec la PMI dans le cadre du déploiement « **Panjo** »,
 - 1 réunion dans le cadre de l'évaluation de « **Primavera** »,
 - 1 participation et animation dans le cadre de la journée « **unplugged** » organisé par l'IREPS.
- Acteurs du handicap :
 - Synthèse des recommandations de la HAS « Prévention des addictions en ESSMS » et création d'une présentation disponible et diffusée aux acteurs impliqués dans le dispositif « Lieux sans tabac »,
 - Présentation des recommandations aux directions ASFA, ALEFPA, PERE FAVRON, et à l'ARS,
 - Animation d'un atelier « Echange de pratiques » avec les acteurs du médico-social impliqués dans la démarche « Lieux sans tabac » (ALEFPA, IRSAM, PERE FAVRON, ASFA) → 3 présents / 6 référents LST (3 absents : 1 arrêt maladie, 1 excusé, 1 départ de la structure).

En sus de ces éléments, SAOME a participé à l'étude de la plateforme « SIRENA » : visite, remontées de points forts et à améliorer, recommandations.

APPUI SPECIFIQUES - « Lieux sans tabac » :

- ### ➤ Bref rappel : SAOME met en place une dynamique « Lieux de Santé Sans Tabac » (LSST) depuis 2018. En 1^{er} lieu, SAOME réalisait des appuis individuels (par structure) ; la clinique Sainte Clotilde ayant bénéficié le plus d'appuis au bénéfice du réfèrent LSST. A la

demande de l'ARS en 2020, il n'était plus question de dédier du temps par structure d'où la création d'ateliers LSST en 2021.

Après deux années d'ateliers, SAOME a proposé pour 2023/2024 de rencontrer individuellement, à nouveau, les établissements LSST **afin de recueillir leurs initiatives et de les capitaliser en vue de préparer des établissements de La Réunion au niveau « argent »** :

- **7 structures** rencontrées,
 - Proposition de rencontre du CHU nord : sans réponse,
 - **1 entretien avec la COREADD** qui s'est montré intéressée par nos travaux,
 - Plus d'une **trentaine d'actions** mobilisées
- En parallèle, d'autres missions LSST ont été déployées :
- Accompagnement de proximité de deux établissements qui ont débuté la démarche fin 2022 → 4 rencontres avec la clinique Durieux + 3 rencontres avec la dialyse Sodja,
 - Accompagnement spécifique pour la clinique Sainte Clotilde au regard du turn over de l'équipe dont le référent LSST → 2 réunions de travail,
 - Impulsion de la dynamique au CHOR au regard de la difficulté de mise en œuvre entre le service maternité et l'ELSA → 1 rencontre sur la mise en œuvre de LSST,
 - Orientation des établissements LSST vers des formations « Sevrage tabagique » → 4 relais vers l'IREPS et l'association des tabacologues. La clinique Durieux est en attente de cette dernière depuis plusieurs mois pour former le personnel de la clinique. Il est regrettable que SAOME ne puisse plus se placer sur la question du sevrage tabagique (à la demande de l'ARS) quand une réponse rapide et de qualité aurait pu être proposée à la clinique par le service formation de SAOME,
 - Invitation des acteurs LSST à s'investir dans la journée mondiale sans tabac et le Mois sans tabac → diffusion de la liste des actions déployées en 2021 et 2022 dans le cadre de la journée mondiale sans tabac au bénéfice des acteurs LSST + orientation de 8 acteurs vers le nouvel ambassadeur Mois sans tabac + rencontre du nouveau référent Mois sans tabac La Réunion afin d'assurer une transférabilité,
 - Mise à disposition de ressources → 1023 outils (dématérialisés) distribués,
 - Mission de déléguée régionale :
 - **34 échanges** avec le RESPADD,
 - **1 dossier évalué dans le cadre de la certification « argent »** des établissements LSST au niveau national (mission de la chargée de mission LSST à SAOME),
 - **Proposition du rôle d'ambassadeur LSST à SAOME par le RESPADD** le 28/07, accepté par l'ARS le 13/09 pour 2023 le temps de connaître l'avenir de SAOME.
- En complément de ses éléments, SAOME a été force de propositions auprès de l'ARS :
- Copil LSST → aucun malgré 3 sollicitations de la part de SAOME vers l'ARS,
 - Lieux de Santé **Promoteur de Santé** : nouvelle tendance portée par les établissements LSST et pilotée par le RESPADD et Santé publique France → participation à un colloque LSPS en métropole puis proposition à l'ARS le 13/09 pour organiser une réunion d'information auprès des acteurs LSST de La Réunion → l'ARS devait interroger les GHT...

- Enquête LSST : proposition à l'ARS d'analyser les résultats de l'enquête envoyée par l'ARS en 2022 aux établissements LSST → l'ARS n'a pas souhaité traiter les données car peu de retours.

➤ Résultats de l'audit LSST en 2022/2023 :

- 6 établissements ont passé l'audit (uniquement des cliniques),
- Score moyen : 75 points (min : 61 / max : 100),
- Aucun établissement certifié en « argent ».

Autres activités 2023 :

- Participation aux ateliers du PRS → **2 ateliers,**
- Remontée d'informations sur la mise en œuvre du dossier à l'ARS → **présentation d'un bilan intermédiaire à l'ARS le 13/09,**
- Veille documentaire → **lecture des lettres du RESPADD et des lettres de la SFT (dont transmission à la clinique Sainte Clotilde).**

PERSPECTIVES

Au regard de la situation actuelle suite à l'audit, nous ne sommes pas en mesure de nous projeter sur des perspectives bien que le dossier LSST pourrait :

- Produire un outil de capitalisation des initiatives mises en œuvre par les acteurs LSST de La Réunion,
- Accompagner 1 voire 2 établissements de La Réunion à obtenir une certification « Argent ».

APPUI AUX COMMUNES

Bilan d'activité 2023

OBJECTIF GENERAL

Faire émerger des stratégies de prévention des addictions au bénéfice des habitants ;

OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Développer une culture de l'addictologie au sein des communes ;
2. Accompagner les communes dans le déploiement de stratégies de prévention des conduites addictives ;
3. Faciliter la création de réseaux de partenaires autour des collectivités pour une meilleure coordination des actions sur les territoires.
4. Proposer une boîte à outils utiles à la pratique des professionnels œuvrant au sein des communes.

RESULTATS 2023

1. Favoriser les synergies

- ✓ Animation de réunions préparatoires aux AAP dans 2 secteurs de l'île : 2 communes présentes.

2. Développer les compétences des acteurs

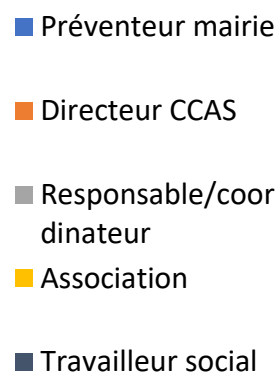
✓ Animation de 4 ateliers régionaux

Atelier 1 : Lieux sans tabac/administrations sans tabac : 8 participants ; 3 communes représentées et 1 représentant du comité régional de la Ligue contre le cancer.

Le contenu de cet atelier a été soumis puis validé par l'ARS.

- ⇒ Suite à ce temps, 1 commune présente a créé un projet autour de cette thématique et a sollicité des financements dans le cadre de l'AAP Addictions 2023, porté par les institutions de La Réunion. SAOME l'a accompagnée dans cette démarche (cf. axe 4).

Représentativité des fonctions atelier 1

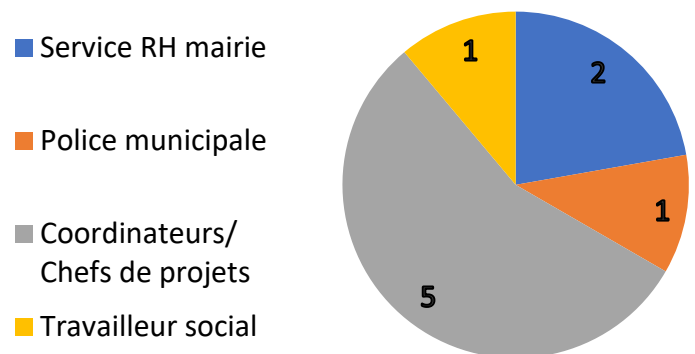


Atelier 2 : Test de l'outil « clés pour agir » auprès des acteurs communaux : 9 participants : 4 communes représentées

Les objectifs de cet atelier étaient de :

- présenter une nouvelle fois le guide national de la MILDECA : « le maire face aux conduites addictives »,
- présenter le travail en cours de création d'un outil local au bénéfice des acteurs communaux, et inspiré du guide national, L'outil local sera nommé : « Conduites addictives. Clés pour agir. Collectivités de La Réunion. »,
- tester l'outil auprès des participants et recueillir leurs propositions d'ajouts/modifications/ suppressions de contenu.

Représentativité des fonctions atelier 2



Eléments d'évaluation :

- ⇒ Cet atelier a permis à **43% d'entre eux de découvrir le guide national** de la MILDECA
- ⇒ **100%** des répondants estiment que l'outil local sera **utile à leur pratique**.

Selon les répondants, cet atelier leur a apporté :

- *Des outils et des pistes de travail sur les addictions,*
- *De nouveaux outils et ressources pour mener leurs actions,*
- *Du partage et des idées,*
- *Une meilleure connaissance des actions menées et des exemples,*
- *La connaissance d'un réseau de partenaires à solliciter,*
- *Un temps de mobilisation sur le sujet.*

Ce qu'il leur a manqué :

- Du temps,
- Davantage de retours d'expériences d'actions menées au niveau national.

Atelier 3 : élaborer une stratégie de communication en prévention des conduites addictives.

L'objectif de cette réunion a été de mobiliser les services communication des collectivités en support de la stratégie de prévention des conduites addictives.

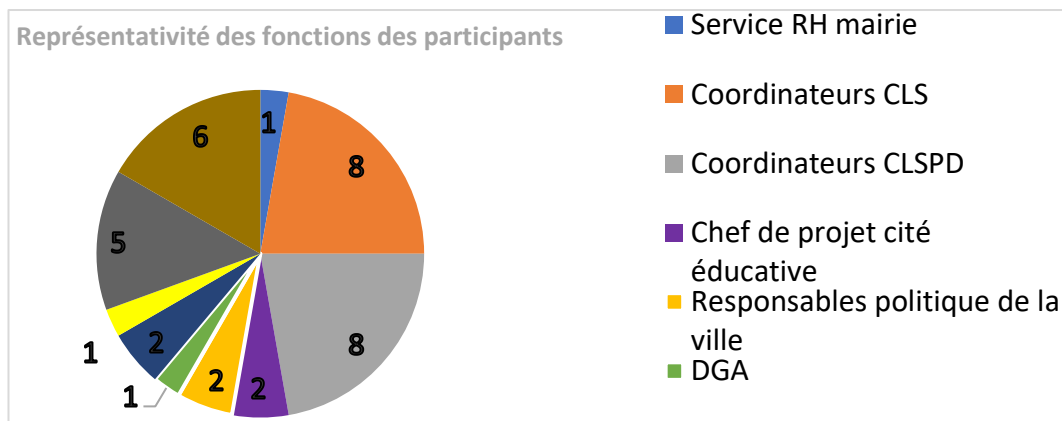
- ⇒ 5 participants dont 4 coordinateurs CLS + 1 service com ; 4 communes représentées,
- ⇒ Demande faite par les participants d'avoir des contenus prêts à partager pour diffuser au sein de leurs services et à leurs administrés.

Atelier 4 : La prévention des conduites addictives en milieu professionnel (co-animation ARACT)

- ⇒ 9 inscrits ; 5 participants dont 4 personnels du service RH des communes et 1 coordinateur CLS ; 3 communes représentées,
- ⇒ Contenu : présentation d'ESPER et PrevCamp et état des lieux des pratiques dans les communes

✓ **Organisation et animation d'une journée d'échanges de pratiques pour les communes**

- ⇒ **36 participants** avec une majorité de personnes ayant une mission de coordination des actions sur leur territoire ; **17 communes représentées**.



Éléments d'évaluation :

Satisfaction générale	8.92/10
L'utilité de cette journée pour la pratique	8.42/10
La pertinence et l'utilité des outils/ressources présentés et mis à disposition	8.81/10
La qualité de l'animation	9.08/10

Ce que la journée a apporté (*du plus cité au moins cité*) :

- Des idées d'actions et nouvelles pistes pour mettre en place des projets (n=9),
- Des connaissances (ex : sur les CPS) et informations sur la thématique (n=8),
- Une meilleure connaissance des acteurs spécialisés du territoire qui peuvent être mobilisés, et un contact direct avec eux (n=7),
- Un partage d'expérience entre collectivités (n=6),
- Une remotivation du fait d'être parmi les pairs (n=1),
- Des pratiques et recommandations actualisées (n=2),
- Des outils opérationnels (n=1),
- Une bouffée d'oxygène (n=1),
- Une prise de recul sur les freins actuels (n=1).

Ce qu'il a manqué à cette journée :

- Du temps ; la journée est jugée trop courte par certains participants qui auraient aimé, plus de temps dans les ateliers et davantage de temps d'échanges (n=7),
- De la pratique dans les ateliers (n=1),
- Davantage d'outils (n=1),
- Plus de thématiques RH (n=1),
- Les 16 autres personnes déclarent n'avoir manqué de rien.

Une réflexion ouverte a été partagée par 1 participant :

- Un questionnaire sur « l'après » : proposition d'ateliers de co-construction, d'harmonisation des pratiques sous un format présentiel.

✓ **Diffusion de 5 bulletins d'information**

<i>Date de diffusion</i>	<i>Thème principal</i>	<i>Nombre de destinataires</i>	<i>Nombre d'ouvriers</i>
25/05	Journée mondiale sans tabac	93	31
11/07	Actualités en addictologie	92	31
29/08	Actualités en addictologie	92	35
11/10	Santé mentale	103	37
27/11	Ressources en vue des fêtes de fin d'année	111	36

Au-delà de l'objectif initial, cette action tente de répondre à une demande des acteurs communaux d'accéder à des contenus « déjà prêts » pour les partager ensuite au sein de leurs services internes et/ou auprès des administrés.

Nous observons que les personnes qui ouvrent les bulletins ne sont pas forcément les ouvriers de l'infolettre générale de SAOME. Nous pouvons faire 2 hypothèses en lien avec cette observation :

- qu'ils se sentent davantage concernés par des informations ciblées, sélectionnées pour les acteurs communaux,
- que le système d'envoi par une adresse mail nominative fonctionne mieux qu'un envoi générique.

Nous observons une augmentation du nombre d'inscrits suite à la journée d'échanges de pratiques des communes du 5/10.

Nous faisons état de 2 retours mails (en moyenne) par bulletin de professionnels qui mentionnent l'utilité du contenu.

- ✓ **Mettre à disposition de professionnels des ressources utiles à leurs pratiques :** 2018 documentations distribuées en tout dans l'année aux communes.

3. Contribuer à la recherche et au développement

- ✓ **Participation aux COTECH ou groupes de travail** des communes sur la thématique addiction : 5 participations à des temps de travail thématiques ont été réalisés en 2023 (Saint Joseph, Saint Pierre, Saint Denis).
- ✓ **Elaboration de l'outil « clés pour agir ».**
 - Recherches d'autorisations pour obtenir les droits de citation,
 - Création d'articles et page sur saome.fr pour toutes les ressources citées
 - Graphisme,
 - Relecture post graphisme,

4. Concourir à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques

✓ **Accompagnement des communes souhaitant répondre à l'AAP Addictions 2023 :**

- Rencontres (temps de préparation et comptes rendus),
- Création et transmission de documents ressources (tableaux synthétiques, note d'aide à la rédaction du diagnostic, document d'accompagnement à la formulation d'objectifs, ressources ciblées en fonction des projets individuels),
- Échanges par mail et téléphone entre les rencontres,
- Relecture des dossiers (une ou deux selon les communes) et préconisations.

Commune	Appuis	Types de préconisations
St Joseph	5 rencontres Echanges tel/mail Relecture + Préconisations	- Etoffement du diagnostic avec les données épidémiologiques disponibles sur le territoire (ORS) ou des observations partagées de terrain, précision de l'articulation entre le diagnostic et le projet proposé, mention d'interventions probantes sur lequel s'appuie le projet... - Mention des sources, - Reformulation des objectifs et classification des actions correspondantes, - Précisions à apporter dans la description des actions pour en faciliter la lisibilité, - Cohérence entre les objectifs/actions/indicateurs et calendrier prévisionnel...
La Possession	2 rencontres Echanges tel/mail Relecture + Préconisations	
Bras Panon	1 rencontre Echanges tel/mail Relecture + Préconisations	
La Plaine des Palmistes	Echanges tel/mail Relecture + Préconisations	
Le Tampon	1 rencontre	

Éléments d'évaluation :

Les 2 communes ayant bénéficié de plus d'1 rencontre ont participé à un questionnaire d'évaluation en ligne. 3 professionnels ont répondu.

1. *A la question : qu'avez-vous pensé du contenu proposé lors des rencontres ?*
 - « *Information pertinente au vu de l'expertise SAOME pour répondre aux appels à projet. Les outils utiles (diagnostic, critères d'évaluation...)* »,
 - « *Des données de pistes de travail et des rencontres partenariales à développer* »
 - « *Outils adaptés, informations pertinentes pour le déroulé des actions* ».

2. *100% des répondants déclarent avoir acquis des connaissances/compétences grâce à l'accompagnement. A la question : en quoi ?*
 - *Sur l'écriture de projet, l'évaluation,*
 - *Sur la méthodologie et ingénierie de projets,*
 - *Sur la thématique afin d'adapter notre intervention.*

 3. *A la question : quelles propositions d'amélioration feriez-vous pour cet accompagnement ?*
 - *Des temps d'informations sur les appels à projets sur l'année N-1 pour mieux appréhender les projets et partage d'expériences (visite des communes).*

 4. *A la question : avez-vous d'autres commentaires/précisions ?*
 - *Il est utile pour les collectivités d'avoir un accompagnement sur les projets, de même au niveau des ressources documentaires,*
 - *La coordinatrice a une bonne connaissance des dispositifs, des partenaires et des outils. Continuez à nous partager votre savoir-faire et capitaliser un maximum d'information pour l'analyse des pratiques.*
- ✓ **Accompagnement des communes financées par le fonds de lutte contre les addictions 2021**
- Les Aviron : 5 rencontres : suivi des actions (nouvelle coordinatrice), sensibilisation à l'évaluation, définition d'indicateurs d'évaluation.
 - St André : après de nombreuses sollicitations en 2022 et début 2023, absence de retour.

CONCLUSION

Au fil des années, SAOME gagne en visibilité auprès des communes, ce qui offre de nouvelles perspectives d'accompagnement.

Comme l'année précédente, l'appui aux communes a permis de consolider la dynamique créée avec certains partenaires mais aussi d'intégrer de nouvelles communes.

Malgré le turn-over que connaissent les collectivités, ces points ont été confirmés cette année, lors de la 1ère journée d'échanges de pratiques des communes

Les acteurs accompagnés sont satisfaits et demandent davantage de rencontres, d'échanges de pratiques et d'accompagnements individuels pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets.

PERSPECTIVES

Au regard de la situation actuelle faisant suite à l'audit, nous ne sommes pas en mesure de nous projeter sur des perspectives.

INTERVENTION PRECOCE

OBJECTIF GENERAL

Promouvoir la stratégie nationale de l'intervention précoce (IP), en mobilisant ses acteurs, et les partenaires de soins en addictologie.

SOMMAIRE

1. Comment SAOME a-t-il créé des conditions favorables pour le déploiement de l'IP sur le territoire en 2023 ?
 - a) Favoriser la montée en compétences des référents structures et les synergies
 - b) Accompagner et animer le collectif IP
 - c) Recueillir les alertes du terrain et soutenir
 - d) Impliquer les directions des structures partenaires
 - e) Apporter des outils et des ressources
 - f) Enrichir le réseau
 - g) Remonter les informations aux partenaires et financeur
 - h) Focus PJJ

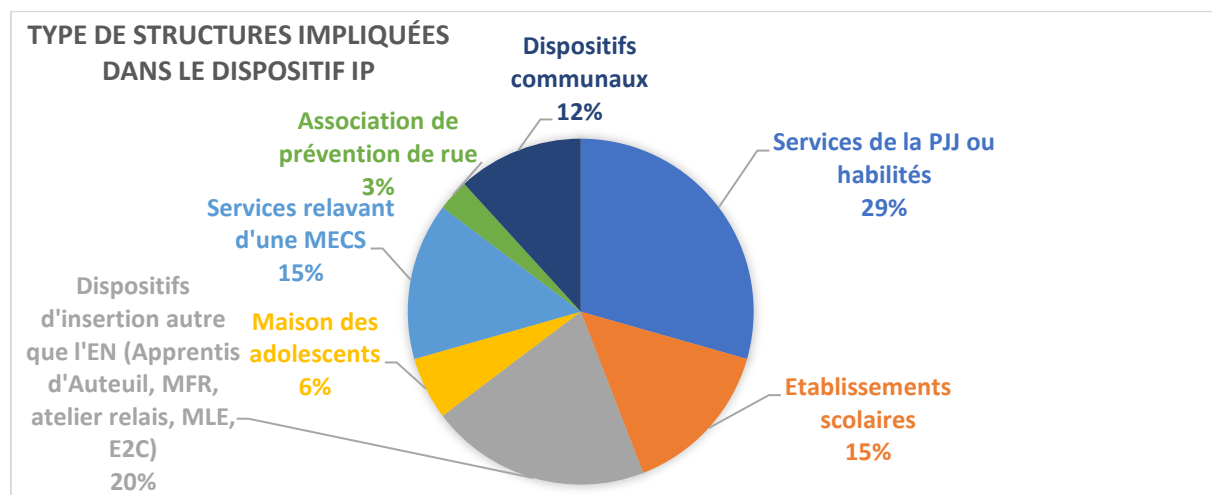
2. Quel est l'impact de l'IP au sein des structures et de leurs jeunes ?
 - a) Les référents structures
 - b) Les équipes des structures
 - c) Les jeunes bénéficiaires de toutes les structures

3. Conclusion et perspectives

De nombreux éléments de ce bilan sont issus d'une évaluation menée par SAOME en novembre 2023, concernant plusieurs acteurs et bénéficiaires de l'IP (référents IP, référents structures ciblés, équipes de ces structures, jeunes de toutes les structures). Les résultats liés à cette évaluation apparaissent dans différentes parties de ce bilan.

Préambule : Etat des lieux des structures en déploiement entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023

	Réseau Oté!	Addictions France Ouest	Addictions France Nord-est	PJJ	Total	Commentaires
Structures (Objectif ARS : 40)	6	7	11	10	34/40	Plusieurs sorties prévues début 2024 suite aux bilans
Nombre de conventions signées	4	5	10	1	20/21	Seule une convention manquante en cette fin d'année. Certaines conventions couvrent plusieurs dispositifs notamment chez Apprentis d'Auteuil et pour la PJJ.
Nbr de référents structures identifiés	9	12	21	17	59	1 à 3 selon la taille de la structure
Nbr de référents structures formés à l'IP depuis 2022	9	10	21	14	54/59	114 référents formés depuis 2017 30 en 2023 sur 2 sessions Professionnels non formés : absents sur les sessions + 1 nouvelle structure en amorçage



1. Comment SAOME a-t-il créé des conditions favorables pour le déploiement de l'IP sur le territoire en 2023 ?

a) Favoriser la montée en compétences des référents structures et les synergies

➤ **2 sessions de formation** à l'attention de tous les nouveaux référents structures

Descriptif des formations	Nombre et profil des participants	Satisfaction des répondants	Atteinte des objectifs	Amélioration des compétences et utilité dans la pratique	Commentaires
25 et 26/01 à St Gilles les hauts	14 professionnels de la PJJ Educateurs et responsables de service	100% des répondants satisfaits	50% estiment que les objectifs de la formation ont été atteints	40% estiment qu'ils ont bénéficié d'une amélioration de connaissances et 50% pensent qu'ils pourront les appliquer dans leur pratique	Formation auprès de la PJJ en décalage avec les besoins des équipes. SAOME a envoyé un sondage des besoins aux équipes au préalable mais très peu complété. A noter aussi que le contenu a été travaillé et adapté en copil IP en amont de la formation.
19 et 20/06 au Port	16 professionnels de la jeunesse : Chargés d'insertion, CPE, infirmières scolaires, éducateurs, AS...	100% des répondants satisfaits	80% estiment que les objectifs de la formation ont été atteints en partie et 20% totalement	80% estiment qu'ils ont bénéficié d'une amélioration de leurs connaissances et 90% pensent qu'ils pourront les appliquer dans leur pratique	De manière générale, les professionnels ont apprécié cette formation, les rencontres, les intervenants et les supports. Ils ont mieux compris l'IP et se disent impatients de mettre en pratique pour concrétiser les projets

➤ **2 rencontres interprofessionnelles** ouvertes à toute la communauté IP et plus largement

Descriptif de la rencontre interprofessionnelle	Nombre et profil des participants	Satisfaction des répondants et utilité pour la pratique	Commentaires

<p>N°1 : « La RDRD chez les jeunes »</p> <p>Le 11/05 au Port Animée par le Dr Fanny Frost, médecin, au Réseau Oté ! Modalité hybride</p>	<p>40 inscrits</p> <p>37 participants dont 29 en présentiel et 8 en visio</p> <p>50% de participants en lien avec l'IP dans leur structure (anciens ou nouveaux référents ou collègues)</p>	<p>Note moyenne entre 8 et 9/10 pour la satisfaction générale, l'utilité pour la pratique, les supports et l'animation</p>	<p>Relai du Rectorat et mobilisation des infirmières scolaires malgré l'absence de la démarche IP dans les établissements concernés (5 participantes)</p>
<p>N°2 : « Les usages et tendances de consommation des jeunes à La Réunion »</p> <p>Le 19/09 à St Gilles les Bains Animé par Elodie AUZOLE, coordinatrice régionale de TREND-SINTES Modalité hybride</p>	<p>45 inscrits</p> <p>31 participants dont 14 en visio et 17 en présentiel</p>	<p>Note entre 6 et 10/10 pour la satisfaction générale, l'utilité pour la pratique, les supports et l'animation.</p> <p>Moyenne supérieure à 8.</p>	<p>A nouveau : mobilisation d'infirmières scolaires avec 11 participantes (sans lien avec l'IP).</p>

➤ 1 journée annuelle de regroupement

40 professionnels inscrits / 37 participants dont :

- 21 référents structures, (19/42 pour IP jeunes et 2/17 pour IP PJJ),
- Commentaires : indisponibilité de tous les responsables de la PJJ, absence massive de référents structures, en arrêt maladie, dés-implication de quelques-uns due aux mouvements du collectif,
- 2 stagiaires (PJJ et EN),
- 4 référentes IP,
- 10 professionnels autres : 6 professionnels de la PJJ n'étant pas référent (9 professionnels PJJ au total), directeurs d'Addictions France et Réseau Oté ! partenaires de la clinique des Flamboyants.

2^{ème} Rencontre des acteurs de l'Intervention Précoce à La Réunion

Le 7 décembre 2023 - Complexe Tamarin 8, rue des Argonautes 97434 La Saline Les Bains

Cette journée réunit les référents-structures engagés dans le déploiement de l'Intervention Précoce (IP) depuis l'origine du collectif ou plus récemment. Ceci en vue de favoriser l'interconnaissance, partager les expériences et les pratiques de l'IP.

Opé pour l'IP

9h00-9h30 Accueil des participants

9h30-9h45 Point sur le déploiement de l'IP SAOME

9h45-10h45 Témoignages de structures partenaires et échanges avec la salle
Collège Thérésien Cadet, MDA de l'Ouest, RIJ-UEHC St Denis

10h45-11h00 Pause

11h00-12h00 *Ateliers

12h00-13h30 Pause déjeuner

13h30-14h30 *Ateliers

14h30-14h45 Pause

14h45-15h45 *Ateliers

15h45-16h00 Clôture de la journée

***Les ateliers de la journée :**

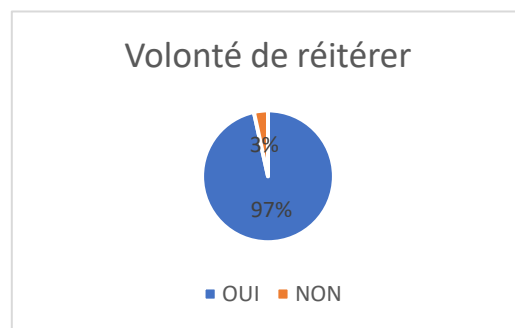
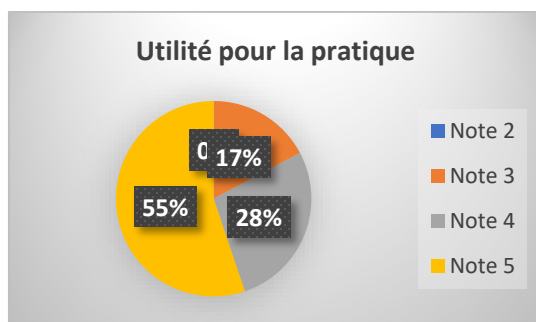
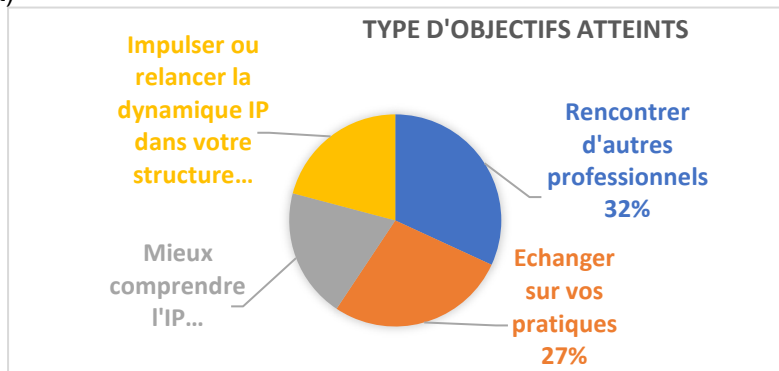
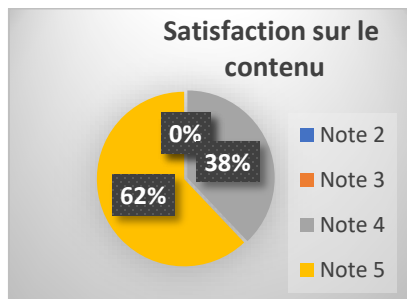
A) Partage d'expériences : Faire rayonner l'IP dans sa structure SAOME

B) Mise en situation : Aborder les conduites addictives avec les jeunes Association Addictions France et SAOME

C) Expérimentation : Découvrir un outil de prévention ludique au travers du jeu Réseau Oté! et Clinique Les Flamboyants sud

- **Satisfaction des participants :**

(5/5 correspondant à totalement satisfait)



- **Les points forts** en quelques mots :

Ambiance
Rencontre
Motivation
Partage
Echanges
Outils
Dynamique

Les points à améliorer :

Renouveler
Temps
Rien
Lieu

b) Accompagner et animer le collectif IP

➤ **Mouvement des référents IP en cours d'année :**

Janvier : 6 référents dont 3 IP PJJ et 3 IP jeunes,

Avril : Départ d'une référent IP jeune chez Réseau Oté !,

Septembre : Ré organisation de la mission IP chez Réseau Oté ! La référence IP jeunes et PJJ est désormais partagée par 4 chargées de prévention dont l'une a un rôle d'interlocutrice privilégiée sur les COTECH,

Septembre : Arrêt maladie non remplacé jusqu'à la fin de l'année du référent IP PJJ Addictions France du CSAPA Sud,

Novembre : Mouvement sur la référence IP Addictions France du CSAPA Ouest.

- **Réunions collectives** : 4 COTECH prévus et réalisés avec une assiduité des membres.
- **Accompagnement individuel de chaque référent** par la coordinatrice IP de SAOME présente sur les temps suivants :
 - Sur **5 états des lieux** et notamment pour les unités PJJ,
 - En cas de difficultés avec une structure (direction et/ou équipe) : **7 réunions + 2 courriers d'arrêt**,
 - Pour une **présentation de l'IP à 2 structures**,
 - Pour **l'accompagnement de l'équipe de la prévention du Réseau Oté !** prenant le relai sur l'IP : 1 réunion,
 - Pour des **points sur l'état d'avancement de leur accompagnement des structures : plus d'une cinquantaine d'appuis divers dans l'année**,
 - **Pour solliciter les plans d'actions** : 1 réunion individuelle avec chacun et multiples relances téléphoniques.
- **Retours d'évaluation du collectif IP** → **4 retours sur 6**, les 2 non répondants n'étant plus en poste à cette période. Le questionnaire a été envoyé en novembre 2023 et interrogeant principalement leur rôle auprès des structures et l'accompagnement prodigué par SAOME.

Quelques retours :

- Quel que soit leur ancienneté, **tous estiment nécessaire cet accompagnement et notamment sur le terrain** lors d'étapes importantes, à minima la présentation de l'IP et l'état des lieux. **Note moyenne sur l'item « Accompagnement par SAOME » = 4,25/5**,
 « *Le travail de coordination est indispensable et pas évident* »,
 « *Temps d'échange sur les freins rencontrés avec analyse et propositions* »,
 « *Apport d'outils notamment pour le reporting* »,
 « *Disponibilité et accompagnement très apprécié* »,
 « *Réactivité face à nos demandes* ».
- **Ils déclarent tous utiliser les outils proposés et les apprécier** (tant au niveau de la méthodologie que de la bibliographie transmises par le biais d'un focus de l'infolettre),
- Ils font remonter que **les temps collectifs en COTECH sont indispensables** pour favoriser des échanges de pratiques entre eux, faciliter la concertation et les réactions en cas de difficulté sur le terrain,
- Autre point important soulevé : l'importance voire la **nécessité de travailler à plusieurs sur l'IP dans les équipes des CSAPA** (relais pendant les absences pour éviter les ruptures de liens, approche pluridisciplinaire sur les plans d'actions),
- En ce qui concerne les pistes d'amélioration, ils citent :
 « *Besoin d'une meilleure connaissance des structures ressources autour de l'adolescence plus largement (surtout le soin)* »,
 « *Nécessité d'être formé (addicto, adolescence, psycho trauma, prévention, thérapies, ...)* »,
 « *Implication des directions pour faciliter le travail avec les équipes* »,
 « *Respect du réf IP dans sa mission d'accompagnement (et non d'animateur)* »,
 « *Importance d'améliorer l'évaluation des actions* ».

c) Recueillir les alertes du terrain et soutenir

- Création d'un **tableau des warnings** permettant de suivre les alertes remontées par le terrain et de réagir.

Type de warning	Date de repérage	Motifs	Réponses proposées	Fait ou pas fait
-----------------	------------------	--------	--------------------	------------------

- **14 alertes recensées dans l'année qui ont toutes reçu des réponses,**
- Exemple : plusieurs alertes concernant l'IP PJJ comme la difficulté du lancement de la dynamique ce qui a conduit à l'organisation par SAOME de 2 réunions spécifiques en février et en juin,
- Autre exemple : la difficulté de recueillir les plans d'action rédigés d'où la mise en place d'entretiens spécifiques individuellement.

d) Impliquer les directions des structures partenaires

- **Nouvelle instance annuelle des directions,** créée et réunie le 1^{er} juin,
- **9 membres de direction présents,** 2 directeurs volontaires pour participer au COPIL,
- ODJ : Rappel des modalités de déploiement, présentation du bilan 2022, échanges et réponses aux questions, de façon à les mobiliser davantage.

e) Apporter des outils et des ressources

- **Proposition d'un padlet aux référents IP :** Un outil numérique et collaboratif proposé au collectif IP en mars. Alimenté de façon non exhaustive par SAOME avec des supports de nature diverse dont les outils utiles au déploiement, créés en 2022 et mis à jour en 2023.

Type de documents	Nombre de documents	Descriptif
Structures engagées	1 tableau Excel	Récapitulatif des structures
Guides et sites ressources	6 guides et 3 sites internet	<ul style="list-style-type: none"> - Guide « L'IP en pratique » de la Fédération Addiction, - Guide des CJC avancées d'Addictions France - Manuel PAACT, - Guide d'expérimentation IP PJJ de la FA, - Guide santé justice de la FA - Guide pratique « l'évaluation en 7 étapes » - Sites Internet de la FA, de SPF et du RESPADD

Outils de déploiement	3 documents Word	- Fiche de mission référents structures, - Grille d'état des lieux, - Modèle plan d'actions
CR des COTECH 2023	4 pdf	
Etats des lieux	0	A compléter par les référents IP
Plans d'actions	0	
Outils de communication	3 pdf	- Le diaporama de la FA - Le schéma du dispositif IP à La Réunion - Le schéma de mise en œuvre de l'IP dans une nouvelle structure
Programmes probants	4 pdf et 3 sites Internet	- Primavera - Les montages russes - Unplugged 974 - Zarboutan - Une affaire de famille
Prévention, écoute et soin des jeunes à La Réunion	7 pdf et 3 sites internet	- CSAPA d'Addictions France - CJC - Ligne téléphonique Kozé jeunes - Parcours addicto de SAOME - CAPAS de St Pierre - MDA de l'ouest - Offres de soin de l'EPSMR - Ligne téléphonique Fil santé jeunes - Association la Prév - Association ARPSH
Outils de repérage et d'auto-évaluation des consommations	3 pdf	- Questionnaire ADOSPA - Questionnaire CAST - Test de Fagerström
<p>Au total 36 ressources diffusées sur ce padlet. Accessibles aux référents IP Proposées également aux membres du COFIL IP.</p>		

➤ **Diffusion de ressources aux référents structures**

- **Communication digitale** : Quasiment 100% des référents structures abonnés à l'infolettre mensuelle de SAOME. Des focus ont été réalisés par la coordinatrice IP sur chaque infolettre (addicthèque) de façon à sélectionner des articles, outils, et événements davantage en lien avec le public jeune et les besoins connus du terrain. Focus transmis aux référents IP, largement appréciés et diffusés aux structures partenaires selon pertinence, par les référents IP eux-mêmes,

- **Communication papier** : 785 flyers de prévention et présentation des dispositifs ressources récupérés par les professionnels lors des évènements.

➤ **Création d'un outil de promotion de l'IP au bénéfice des référents IP et structures**

8 vidéos/8 enregistrées auprès d'acteurs de l'IP impliqués à différents niveaux. Les vidéos viendront enrichir le diaporama de présentation de la Fédération Addiction. L'outil, qui nécessite encore quelques adaptations liées au contexte réunionnais, sera utilisé en fonction des besoins, en intégralité ou en partie et par différents acteurs de l'IP.



➤ **Conception d'un outil local d'accompagnement au déploiement**

Projet de guide de l'IP « *Clés pour agir* » : Vocation à accompagner les structures souhaitant déployer l'IP auprès de leur public jeune. Il a été lancé fin 2023 avec la rédaction du sommaire et de plusieurs parties introductives ainsi que le recueil de quelques actions pour les fiches actions.

f) Enrichir le réseau

- **En local** : prises de contact, rencontres et échanges avec des partenaires ressources : l'ARPSH, l'observatoire de la parentalité, le CAPAS de St Pierre, les 2 Maisons des adolescents (qui ont ensuite intégré l'IP) et l'AMAFAR,
- **En national** : Liens et feed back avec le coordinateur IP national qui est la Fédération addiction sur des retours d'expériences, évaluation du dispositif et partage sur l'IP PJJ.

g) Remonter les informations aux partenaires et au financeur

- **Animation du COPIL réuni en juin** en présence des directions d'Addictions France, du Réseau Oté ! de la PJJ, de SAOME et l'ARS : point d'étape, freins et leviers, perspectives,
- Point d'étape avec l'ARS courant l'année, notamment via un bilan intermédiaire en septembre.

h) Focus PJJ

- La **dynamique IP des unités est très différente de l'une à l'autre**,
- Fortement liée aux mouvements des équipes tant au niveau des référents IP que des référents structures,
- **Déploiement de l'IP PJJ jusqu'en juin 2024** selon la convention multi partenariale signée entre la PJJ, l'AAPEJ, Addictions France, Réseau Oté ! et SAOME → bilan final à prévoir à cette période / Recueil d'éléments grâce notamment à des entretiens semi directifs avec les référents structures, selon les mêmes modalités que ceux déclinés en novembre 2023.

2. Quel est l'impact de l'IP au sein des structures et de leurs jeunes ?

L'évaluation menée par SAOME auprès des structures en novembre 2023 s'est appliquée à celles ayant un an de déploiement (dont les référents ont été formés en septembre et novembre 2022), excepté pour le sondage auprès des jeunes qui a été diffusé à l'ensemble des structures engagées.

a) Les référents structures

Les éléments ont été recueillis lors d'un entretien semi-directif avec les référents structures, la trame ayant été la même pour tous.

Les résultats sont présentés ci-dessous de façon globale.

10 structures ciblées et 8 binômes de référents soit 16 interrogés

Les 2 structures non répondantes ont été contactées :

- Un directeur n'a pas souhaité libérer du temps à ses professionnels,
- L'autre direction était absente avec plusieurs arrêts maladies prolongés simultanément et les professionnels étaient difficilement joignables.

A noter : Au sein des binômes, les réponses ont été unanimes.

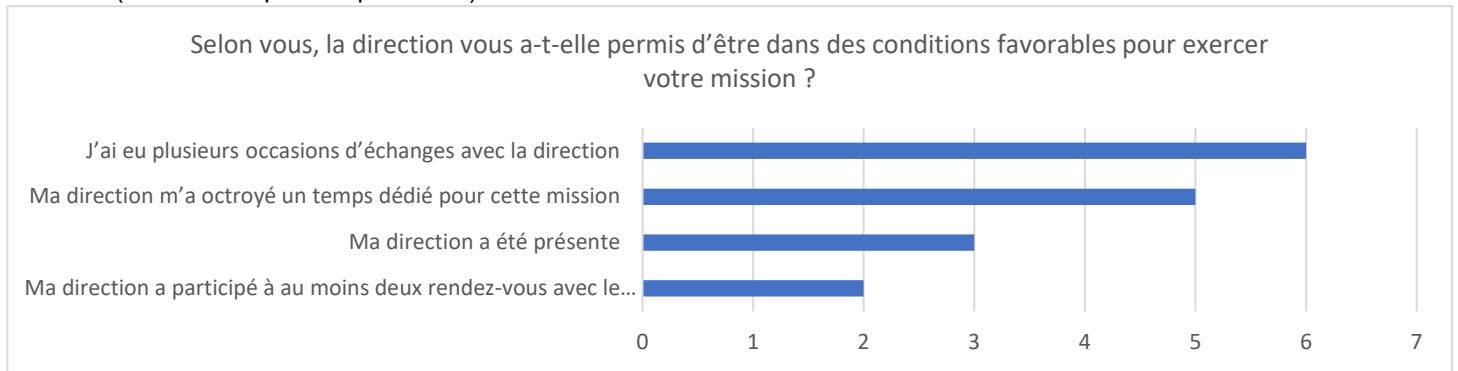
➤ **Partie 1 / La chronologie du déploiement**



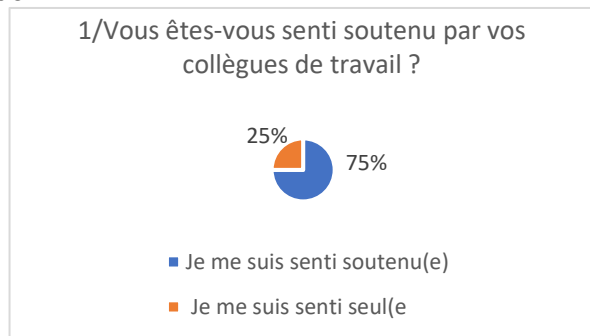
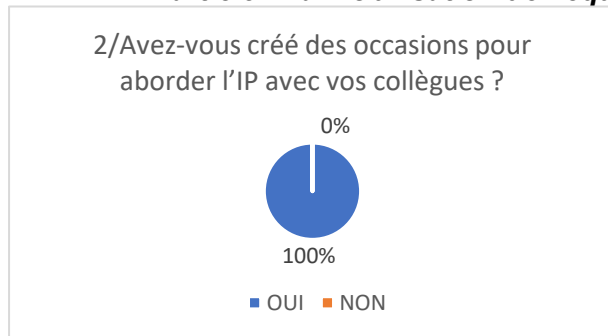
→ Mis en difficulté par le lancement de la dynamique et la mise en place des actions, la mobilisation du public aussi pour certains.

➤ **Partie 2 / L'implication de la direction**

(Plusieurs réponses possibles)



➤ **Partie 3 / La mobilisation de l'équipe**



→ Occasions diverses : réunions d'équipe, réunions de direction, CESC, échanges informels...

➤ **Partie 4 / Le rôle de référent-structure**

1/ Vous sentez vous à l'aise dans votre rôle de référent structure ? → Moyenne de 7/10.

2/ Que diriez-vous du fonctionnement en binôme de référents-structures ?

Complémentarité - relais
Collaboration - Nécessité
Force

3/ Dans votre mission de référent-structure quels sont les freins rencontrés ?

Le **manque de temps**, la gestion des urgences, la complexité des agendas, le manque d'implication de la direction, le turn over

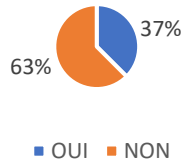
4/ Dans votre mission de référent-structure quels sont les leviers rencontrés ?

Directeur facilitant - **Adhésion de la direction**,
Accompagnement, adaptation et **souplesse de la réf IP**
Accueil favorable et implication de collègues
Travail avec les partenaires

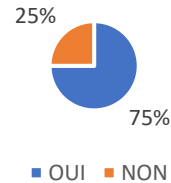
➤ **Partie 5/ La montée en compétences des référents-structures**



1/Avez-vous participé à des occasions de montée en compétences autres que les évènements proposés par SAOME ?



2/En prenant en compte toutes les occasions de formation auxquelles vous avez participé, pensez-vous avoir amélioré vos connaissances dans le champ des usages et addictions?

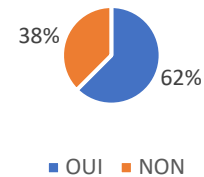


3/ Pouvez-vous citer un ou plusieurs bénéfices acquis utiles à votre pratique ?

Posture et abord du jeune pour en parler
 Meilleur repérage et orientation
 Plus de place à la RDRD
 Meilleure connaissance de certains produits

→ Posture, RDRD, CPS.

4/Avez-vous des besoins complémentaires à l'issue de cette phase de déploiement ?



5/ Si vous repérez une problématique de consommation de produits ou d'usage excessif des écrans chez un jeune que faites-vous ?

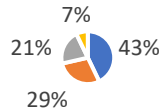


- J'aborde le sujet avec le jeune
- J'oriente vers une ressource extérieure
- Je ne me sens pas à l'aise pour lui en parler directement
- J'oriente vers un collègue de ma structure
- Je ne sais pas quoi faire dans cette situation

→ Tous les référent structures se sentent en capacité d'aborder le sujet avec le jeune et d'orienter vers l'extérieur si besoin.

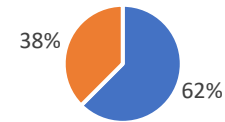
Partie 6/ La connaissance du réseau et des ressources

1/ Avez-vous pu développer ou renforcer votre connaissance des ressources existantes à La Réunion dans le champ de l'addictologie et de l'adolescence plus généralement ?



- J'ai pu renforcer des partenariats existants
- J'ai pu découvrir de nouvelles structures
- Je connaissais déjà les ressources existantes
- Ma structure a signé de nouvelles conventions de partenariat

2/ Avez-vous pu diffuser la connaissance sur ces structures à vos collègues et à la direction ?

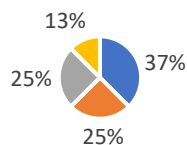


- OUI
- NON

→ C'est systématiquement le lien avec le CSAPA qui a été créé ou renforcé. Cela traduit le manque de connaissance du réseau « adolescent » type MDA.

Partie 7/ Le déploiement du plan d'actions

Concernant le plan d'actions qui avait été pensé, qu'en est-il quant à sa réalisation ?



- Il a été déployé en intégralité tel qu'il était prévu
- Il a été déployé en partie
- Il a évolué et d'autres actions ont vu le jour
- Il n'a pas pu être déployé

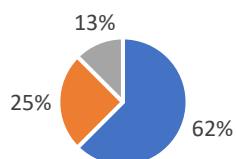
Environ 32 actions réalisées, entre 3 et 7 par structure.

Exemples d'actions : Travail avec les jeunes sur des affiches, visite de CSAPA, réunion autour de cas cliniques avec CSAPA, projet jeunes ambassadeurs santé, café des parents, atelier sur les CPS, formation des professionnels sur le repérage et l'orientation en CJC, mise en place de CJCA, forum santé...

→ Une structure n'a pas pu démarrer la dynamique IP : absence d'un référent, difficulté interne entre le référent et sa direction.

Partie 8/ Les perspectives

Comment envisagez-vous la suite quant à l'accompagnement de votre structure par le référent IP ?

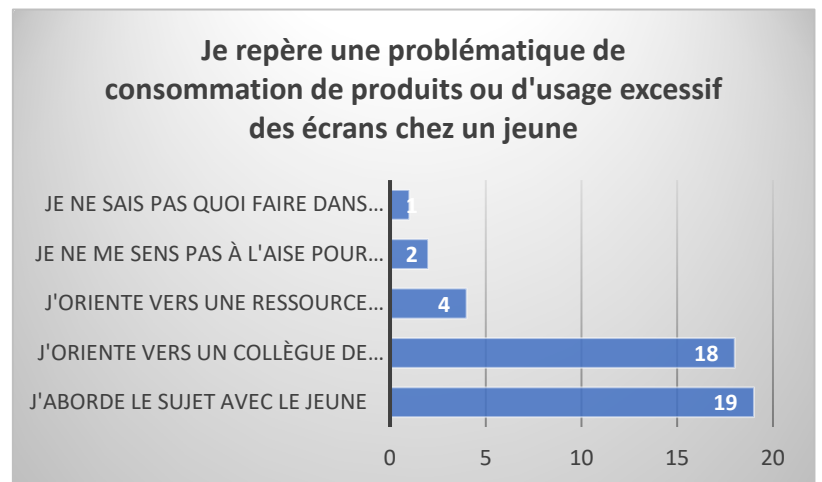
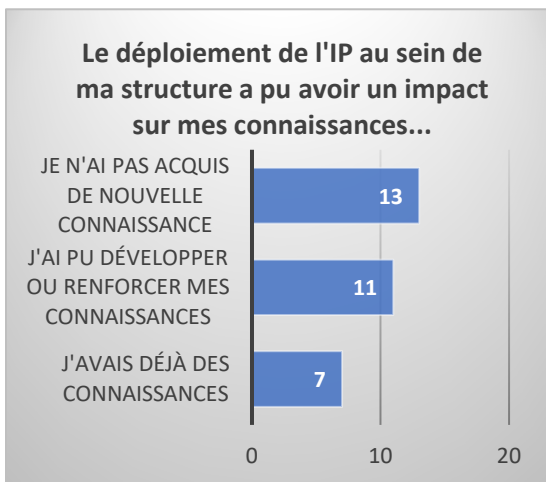
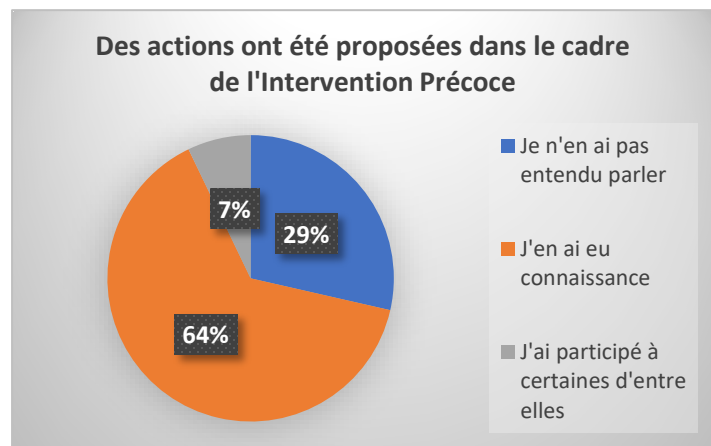
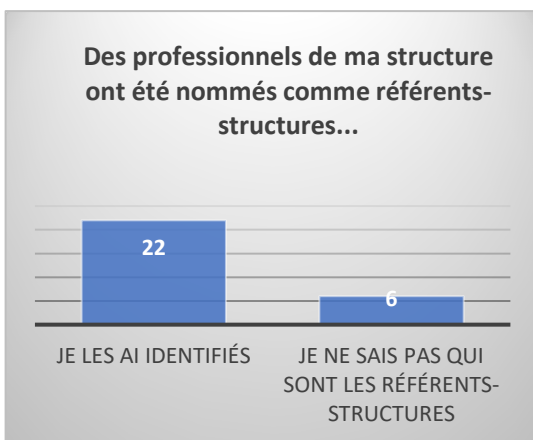


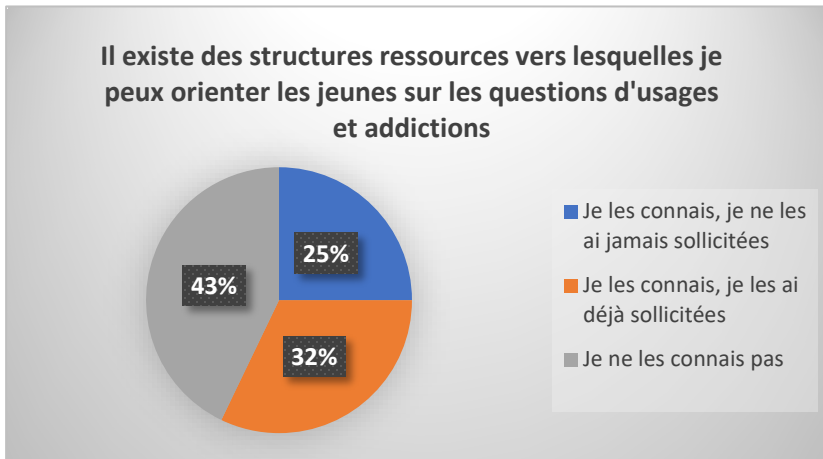
- Besoin de continuer le déploiement en étant accompagné par le référent IP
- L'accompagnement du référent IP peut être stoppé
- L'accompagnement du référent IP peut se distancier

→ Ces résultats font l'objet de préconisations ; toutefois, une évaluation plus étudiée par structure est attendue pour identifier le devenir de l'accompagnement IP prodiguée aux 8 structures (maintien soit autonome, ou réorientation, ou poursuite du déploiement)

b) Les équipes des structures évaluées

Les 10 structures ciblées ont fait l'objet d'un sondage auprès de leurs équipes, questionnaire google forms transmis par leur direction et/ou les référents structures → **28 répondants représentant 4 structures sur les 10 sollicitées** (2 établissements scolaires, 1 MFR, une structure municipale).

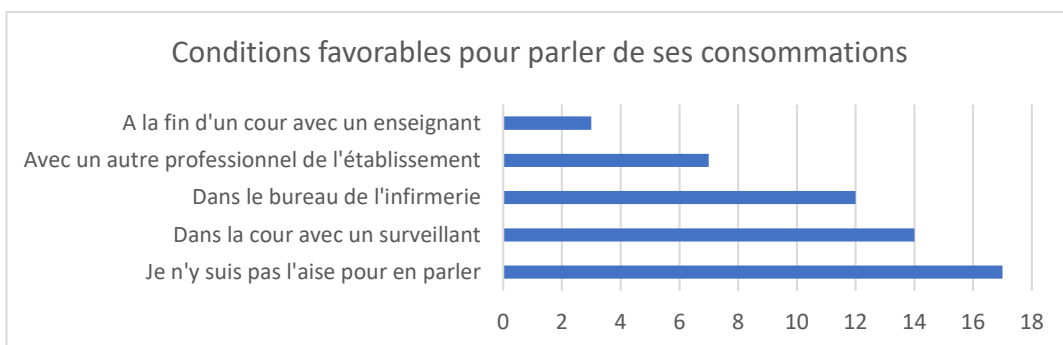
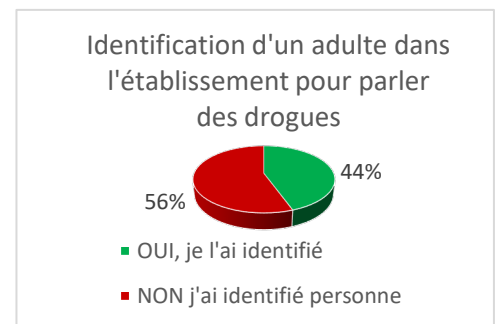
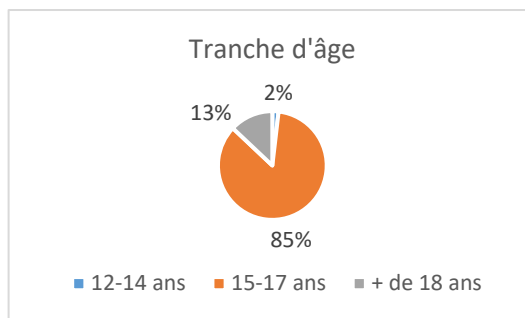
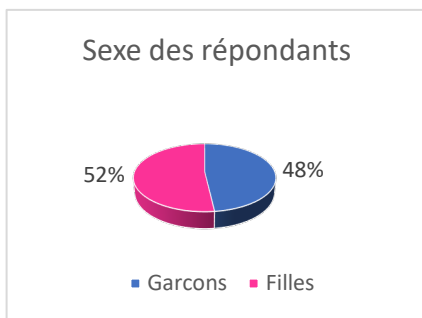


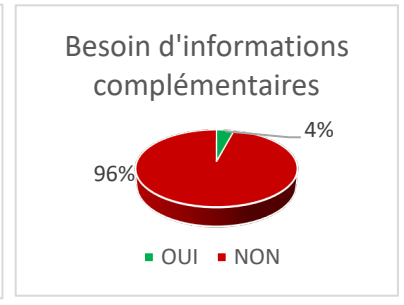
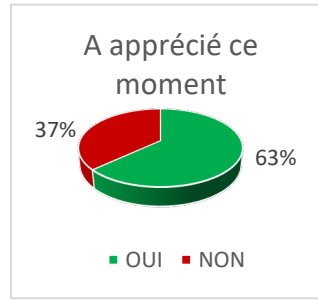
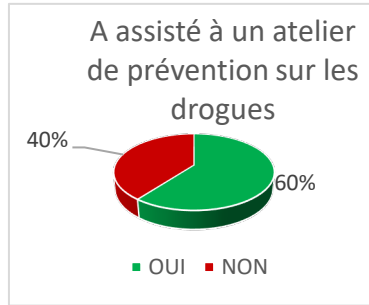
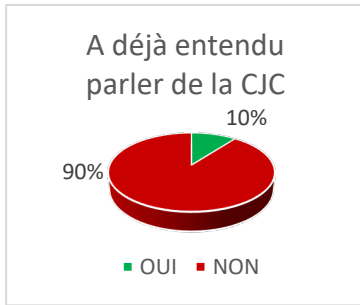


c) Les jeunes bénéficiaires de toutes les structures

Seul le sondage auprès des jeunes a été **diffusé à l'ensemble des structures en cours de déploiement dans le cadre de l'IP jeunes**. Questionnaire rempli via un google forms, diffusé principalement grâce à un Qr Code.

58 jeunes répondants dont 90% via les établissements scolaires partenaires.





Il est important de souligner que le taux de réponse est faible au regard du nombre de jeunes ciblés, accompagnés par toutes les structures IP jeunes et donc de ne pas tirer de conclusions hâtives de ces résultats. Toutefois, ces éléments nous montrent que l'environnement ne semble pas favorable et que la connaissance de la CJC est très faible.

Concernant l'IP PJJ, ces questions ont été transmises en décembre à la conseillère santé pour être intégrée à une enquête santé plus large menée au sein de la PJJ. A la date du 31/01/2024, cette enquête a été menée seulement auprès d'une dizaine de jeunes et ces questions n'ont finalement pas pu y être intégrées.

3. Conclusions et perspectives

L'année 2023 a montré, une fois de plus, la nécessité d'entretenir la dynamique IP notamment au regard des difficultés diverses rencontrées par le collectif et les structures partenaires. Les référents IP ont pu témoigner par le biais du questionnaire de la nécessité d'être accompagnés, soutenus, relayés, étayés par SAOME en tant que coordinateur du dispositif IP.

Quel que soit le devenir de SAOME, les perspectives sont plurielles :

- Poursuivre l'évaluation des structures partenaires au fil du temps et en fonction de leur date d'engagement, notamment concernant la PJJ,
- Continuer à soutenir l'engagement de nouvelles structures, en prenant en compte le besoin de formation de tous les nouveaux référents structures,
- Finaliser, présenter et diffuser les outils de communication et de promotion de l'IP pour faciliter l'engagement,
- Planifier de nouvelles occasions de rencontres et échanges de pratiques, attendues autant par les référents IP que par les référents structures.